



Convocation

Société LIP

: LYON TUYAUTERIE - INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE 69 Rue Jean Zay 69800 - SAINT PRIEST

Comme convenu, nous vous confirmons l'inscription de votre personnel au stage de Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux pour personnel opérateur - Préparation et examen.

Participant : KHALFA Hamid

Lieu : 11 rue de la Sablière Parking stagiaire 38070 Saint Quentin Fallavier

Date : du 04/05/2026 au 04/05/2026

Sur une durée totale de 7h

Horaire du stage : lundi 04/05/2026 08:30 - 12:00 / 13:15 - 16:45

Pour les horaires 7h-14h aucune pause déjeuner n'est prévue. En revanche, une pause de 30 minutes sera accordée durant la formation.

IMPORTANT

Il est impératif de vous munir de votre numéro de sécurité sociale complet lors de votre venue en formation, afin d'alimenter votre passeport prévention (voir document « passeport prévention » en annexe).

Espace stagiaire

Important : création de votre espace personnel MY ATSI

Afin de récupérer votre attestation de fin de formation, votre titre de formation, ainsi que le mémo pédagogique, **il est indispensable de créer votre espace personnel informatisé et sécurisé via notre application MY ATSI.** Cet espace vous permet d'accéder à tout moment à l'ensemble de vos documents de formation, passés et à venir.

⚠ Vous devez impérativement disposer d'une adresse e-mail valide, ainsi que d'un téléphone portable avec accès à Internet, pour pouvoir créer ou accéder à votre espace lors de votre venue en formation .

Liez votre formation à votre espace AVANT l'entrée en stage à l'aide du QR code en haut à gauche ou de ce lien :
<https://stagiaire.groupeatsi.fr/stagiaire/login/MTUxMTUzNA>

Vous pouvez ensuite accéder à votre espace directement sur notre site internet : www.groupeatsi.com, rubrique "Mon compte" - "Espace stagiaire", depuis une tablette ou un ordinateur.

Retrouvez toutes les explications sur l'application MyATSI en deuxième page.

Formateur(s) : Nicolas GUILHEN

Prérequis : Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.

Il est conseillé que le stagiaire soit familiarisé avec un environnement informatique basique (ordinateur, tablette, internet, clavier et souris).

EPI : Non applicable

Veillez vous présenter 15 minutes avant le début du stage. Les retardataires ne seront pas acceptés une fois la session commencée.

Toute absence doit être signalée plus de 48 heures à l'avance.

Nous vous informons que vous pouvez être pris en photo par votre formateur pendant la session. Conformément aux règles relatives au droit à l'image, elle ne sera pas diffusée et servira exclusivement à l'édition de votre carte.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur stagiaire sont disponibles sur notre site internet www.groupeatsi.com - Onglet "Mon compte" puis "Espace stagiaire".



MY ATSI STAGIAIRE

ATSI
FORMATION ET CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Vivez l'expérience de la formation avec supports digitalisés

1

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MY ATSI

Disponible sur iOS et Android

Disponible sur ordinateur depuis le site : www.groupeatsi.com



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



pour appareil Apple



pour appareil Android

2

CRÉEZ VOTRE ESPACE STAGIAIRE

A l'aide du lien ou du QR CODE présents sur votre convocation, créez votre espace personnel informatisé et sécurisé, en quelques clics, à l'aide de votre adresse e-mail et d'un mot de passe au choix.

Renseignez les champs demandés : Nom, Prénom, Date de naissance

Téléchargez l'historique de vos formations et tous les documents nécessaires au bon déroulement de votre formation:

- Mémo de formation
- Programme de formation
- Plan d'accès

3

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ATSI

Accédez à nos actualités, notre planning de formation, les points de restauration à proximité de votre lieu de formation.

Toutes les explications en vidéo en scannant ce QR CODE



V03-2026

LAISSEZ VOTRE AVIS SUR GOOGLE, ON VEUT TOUT SAVOIR !

TAPEZ DANS LA BARRE DE RECHERCHE
"GOOGLE ATSI + [LIEU DE VOTRE FORMATION]"
ET CLIQUEZ SUR "DONNER UN AVIS"

